

## BILAN DE CARRIÈRE :

### *et si on faisait le point sur votre carrière ?*



UN SERVICE PROFESSIONNEL OFFERT EN PARTENARIAT  
AUX GESTIONNAIRES ET AUX ORGANISATIONS

### Les organisations changent, les carrières aussi...

Dans un environnement de travail de plus en plus complexe et en perpétuel changement, les carrières en gestion ne suivent plus la même logique de progression. Ainsi, les défis et les responsabilités de gestion s'accroissent, les attentes de performance augmentent et les facteurs de contingence organisationnelle se multiplient. Dans ce contexte, s'interroger sur sa motivation, sa carrière et sur les moyens de lui donner une nouvelle perspective apparaît comme une démarche de plus en plus nécessaire. Comment y parvenir ? En entreprenant et en s'investissant dans un bilan de carrière.

### Qu'est-ce qu'un bilan de carrière ?

Le bilan de carrière est une démarche guidée et structurée de réflexion sur votre carrière et votre parcours professionnel. Cette démarche vise à poser un diagnostic sur votre carrière de gestionnaire et à éclairer votre prise de décision selon différents scénarios de carrière et de pistes d'évolution possibles. La démarche s'appuie sur un certain nombre d'informations découlant d'exercices de réflexion, de résultats de tests psychométriques et d'entretiens avec le conseiller.

### Quand faire un bilan de carrière ?

La décision de s'engager dans une démarche de bilan de carrière intervient habituellement dans l'une ou l'autre des situations professionnelles suivantes :

- Mettre à jour ou valider vos intérêts et votre choix de carrière;
- Développer vos compétences et faire évoluer votre carrière;
- Réorienter votre carrière sans perte d'emploi;
- Assister à l'élaboration d'un plan de remplacement suivant une perte d'emploi (transition de carrière);
- Approfondir votre connaissance de soi et celle de votre environnement professionnel.

### La démarche

La démarche relative à un bilan de carrière s'articule autour des 3 grandes étapes :

- **la phase d'accueil**, où l'on précise les attentes, les objectifs visés, la démarche et le contrat psychologique;
- **la phase de réflexion et d'évaluation** des acquis et des compétences à l'aide d'exercices de réflexion, de tests psychométrique et d'entretien avec le conseiller.
- **la phase de rétroaction** et de consolidation du bilan de carrière et du plan d'action arrêté.

## Le bilan de carrière : les avantages

Le bilan de carrière est un puissant outil de gestion de soi et de sa carrière. C'est une étape importante de réflexion sur vos acquis et vos intérêts pour un meilleur positionnement professionnel. Le bilan de carrière vous permet de devenir un acteur engagé et proactif vis-à-vis votre carrière et votre développement professionnel.

Réalisée selon les règles de l'art, la démarche permet de :

- Évaluer ses compétences, ses motivations, ses valeurs et ses principaux centres d'intérêts professionnels;
- Identifier son style dominant d'apprentissage et d'interaction avec autrui;
- Valider les principaux axes d'un plan de carrière souhaité;
- Dresser un plan d'action structuré et réaliste pour atteindre ses objectifs de carrière.

## Quelle est la durée de la démarche ?

La durée moyenne d'un bilan de carrière varie entre 8 à 10 semaines entrecoupées de 3 ou 4 rencontres. La démarche requiert en moyenne une trentaine d'heures de travail et de réflexion personnelle et une douzaine d'heures d'interactions avec le conseiller.

## Les coûts

Les coûts pour la conduite d'une démarche de bilan de carrière sont compétitifs et très avantageux pour les gestionnaires, membres de l'AGESSS. Le montant forfaitaire pour une démarche de bilan type dont la durée est de 8 à 10 semaines entrecoupés par 3 ou 4 rencontres avec le conseiller est de **2 500 \$ + taxes**. Ce montant corporatif inclut les honoraires professionnels du conseiller en gestion de la carrière, les coûts du matériel fournis au gestionnaire au début de la consultation et la remise d'un rapport-synthèse.

## Nos partenaires

Les membres de notre équipe de conseillers en gestion de la carrière sont des psychologues ou des conseillers en orientation (c.o.) dûment qualifiés et possédant une bonne connaissance du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux. Les ressources professionnelles sont membres de leur ordre professionnel respectif et accréditées par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

Les champs et domaines d'intervention et d'expertises de nos professionnels sont principalement la sélection, la transition de carrière, la formation et le développement des individus et de l'organisation et les services-conseils en accompagnement.

## Pour nous joindre

Pour toute information concernant notre offre de service en matière de bilan de carrière, les modalités de réalisation ou la référence d'une ressource professionnelle, veuillez communiquer avec :

**Ahmed Benhadji, Ph.D.**

Coordonnateur d'activités en formation  
et développement des compétences en gestion - AGESSS

Tél. : 450-651-6000, poste 2051  
Sans frais : 1-800-361-6526  
Courriel : abenhadji@agesss.qc.ca